



Forum: Trucs en vrac

Topic: Le "rien à cacher" démystifié

Subject: Le "rien à cacher" démystifié

Publié par: Anonyme

Contribution le : 20/04/2012 15:43:23

Article original en anglais :

<http://zen-haven.dk/the-if-you-got-nothing-to-hide-argument/>

Posté par Zen Haven

Lorsque le gouvernement récupère et analyse leurs données personnelles, beaucoup de gens affirment ne pas s'en inquiéter. "Je n'ai rien à cacher," déclarent-ils. "Il n'y a que si vous avez fait quelque chose de répréhensible qu'il y a lieu de vous inquiéter et si c'est le cas, vous ne méritez pas que cela reste privé."

L'argument du "rien à cacher" imprègne toutes les discussions sur la vie privée. Bruce Schneier, expert en sécurisation de données, y fait allusion comme étant "la réplique la plus commune à l'encontre des partisans de la vie privée". Geoffrey Stone, spécialiste en droit, parle lui de "refrain à la mode". Dans sa forme la plus convaincante, l'argument est que l'intérêt de la vie privée est vraiment minime comparé aux enjeux de sécurité rendant la bataille perdue d'avance face à la sécurité.

L'argument du "rien à cacher" est partout. En Grande-Bretagne, par exemple, le gouvernement a installé des millions de caméras de surveillance dans les lieux publics des grandes villes et des petites agglomérations, qui sont observées par des agents par le biais d'une télévision en circuit fermé. Dans un de ses slogans visant à promouvoir ce programme, le gouvernement déclare : "Si vous n'avez rien à cacher, vous n'avez rien à craindre." Des variantes de l'argument "rien à cacher" fleurissent dans les blogs, lettres aux rédacteurs, journaux télévisés et autres forums. Un blogueur américain, déclare, en faisant allusion au profilage des gens à des fins de sécurité nationale : "Cela ne me dérange pas qu'on cherche à savoir des choses sur moi, je n'ai rien à cacher ! C'est pourquoi je soutiens les efforts du gouvernement pour débusquer les terroristes en mettant nos téléphones sur écoute !"

Cet argument ne date pas d'hier. Un des personnages du roman d'Henry James, "Reverberator", publié en 1888, commente l'air songeur : "Si ces gens ont commis des actes répréhensibles, ils devraient avoir honte et s'ils n'ont rien fait, alors ce n'est pas la peine d'en faire tout un plat sur le fait que tout le monde soit au courant."

J'ai entendu l'argument du "rien à cacher" si souvent dans les journaux télévisés, les débats et autres que j'ai décidé de mener ma petite enquête. J'ai demandé aux lecteurs de mon blog, Concurring Opinions, s'ils avaient de bonnes réponses à opposer à l'argument du "rien à cacher". J'ai reçu des tonnes de commentaires :

- *Ma réponse est : "Vous avez des rideaux ?" ou "Puis-je consulter vos relevés de carte bleue de l'an dernier ?"*

- *Ma réponse aux "si vous n'avez rien à cacher..." est : "Je n'ai pas à me justifier. C'est à vous de le faire. Revenez donc avec un mandat."*

- *Je n'ai rien à cacher. Mais il n'y a rien que j'aie envie de vous montrer pour autant.*

- *Si vous n'avez rien à cacher c'est que vous n'avez pas de vie.*

- *Montre-moi la ta tienne, je te montre la mienne.*

- *Cela n'a rien à voir avec le fait d'avoir des choses à cacher mais plutôt que cela ne regarde personne.*

Et la meilleure pour la fin :

- *"Joe Staline aurait adoré." Rien à ajouter.*

En surface, il semble aisé d'écarter l'argument du "rien à cacher". Tout le monde a probablement quelque chose à cacher aux autres. Comme le déclarait Alexandre Soljenitsyne : "Tout le monde est coupable de quelque chose ou a quelque chose à cacher. Tout ce qu'il faut, c'est y regarder de plus près pour trouver quoi." De même, dans la novella, "Pièges" de Friedrich Dürrenmatt, qui parle d'un homme apparemment innocent mis sur la sellette par une groupe d'avocats à la retraite dans une parodie de procès, le protagoniste s'enquiert de savoir quel sera son crime. "Un sujet sans importance", lui répond l'avocat de la partie civile. "Un crime ça peut toujours se trouver."

En règle générale, il n'est pas difficile de trouver quelque chose que même la personne la plus ouverte d'esprit souhaiterait cacher. Comme l'a fait remarqué un commentateur sur mon blog, "Si vous n'avez rien à cacher, cela veut dire qu'au sens propre vous êtes prêt à me laisser vous photographier tout nu ? Et m'octroyer tous les droits sur cette photographie pour que je puisse aller la montrer à vos voisins ?"

David Flaherty, expert canadien en matière de vie privée, suggère la même chose en rétorquant : "Il n'existe aucun être humain doté de sensations dans le monde occidental qui ait peu ou aucune considération pour son intimité; ceux qui prétendent le contraire ne tiendraient pas un interrogatoire de quelques minutes sur les aspects intimes de leur vie sans capituler sur le caractère intrusif de certains sujets."

Mais de telles réponses attaquent l'argument du "rien à cacher" uniquement dans sa forme la plus extrême, qui n'est pas la plus répandue. Dans sa forme la moins extrême, l'argument du "rien à cacher" fait allusion non pas à toutes les informations personnelles mais uniquement aux types de données qu'un gouvernement est susceptible de collecter. Répondre aux arguments du "rien à cacher" par l'exposition de leur nudité ou de leurs secrets les plus intimes n'a de pertinence que si le gouvernement est susceptible de collecter ce genre d'information. Dans la plupart des cas, personne ne verra cette information et elle ne sera pas révélée au public. Ainsi, d'aucuns pourront soutenir que l'intérêt de la vie privée est minime et que l'intérêt sécuritaire visant à prévenir le terrorisme est bien plus important. Dans sa forme la moins extrême, l'argument du "rien à cacher" est redoutable. Toutefois, il se base sur des conceptions erronées de la vie privée et de ses valeurs.